

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 11 avril 2008

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°18

CIRCULAIRE N° 0-13419-2008/DEF/EMM/LOGGEN

relative aux tableaux d'allocations particuliers en véhicules d'intervention en neutralisation et destruction d'explosifs.

Du 17 mars 2008

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « logistique générale ».*

CIRCULAIRE N° 0-13419-2008/DEF/EMM/LOGGEN relative aux tableaux d'allocations particuliers en véhicules d'intervention en neutralisation et destruction d'explosifs.

Du 17 mars 2008

NOR D E F B 0 8 5 0 4 9 3 C

Référence :

Instruction n° 266/DEF/EMM/OPL/STN du 19 avril 1999 (BOC, p. 3635. ; BOEM 570-5.1).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Circulaire n° 286/DEF/EMM/OPL/STN du 3 mars 2000 (BOC, p. 2625. ; BOEM 570-5.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-5.1.

Référence de publication : BOC N°14 du 11 avril 2008, texte 18.

La présente circulaire a pour objet de définir les tableaux d'allocations particuliers en véhicules d'intervention des groupes d'intervention en neutralisation et destruction d'explosifs (NEDEX) et de l'école de plongée. Ces matériels sont classés dans la catégorie des véhicules d'usage opérationnel, telle que définie dans l'instruction de référence. Ils n'apparaissent pas, de fait, dans les tableaux d'allocations en véhicules des autorités maritimes locales.

1. COMPOSITION DU TABLEAU D'ALLOCATION EN VÉHICULES.

Les allocations en véhicules d'intervention sont définies dans les tableaux joints en annexe.

Les modifications des allocations qui sont établies sur proposition de l'autorité d'expertise particulière NEDEX (ADP NEDEX), sont du ressort de l'état-major de la marine.

2. AFFECTATION DES VÉHICULES.

Les mouvements temporaires de véhicules estimés nécessaires par l'ADP NEDEX sont effectués sous son autorité.

3. RENOUVELLEMENT DES VÉHICULES.

Les expressions de besoins sont formulées par les groupes d'intervention et l'école de plongée auprès de l'ADP NEDEX qui en adresse la synthèse à l'état-major de la marine (bureau logistique générale) avant le 1er novembre de chaque année pour l'année suivante.

Les besoins de renouvellement sont classés par ordre de priorité. Ils sont satisfaits en fonction des crédits budgétaires disponibles.

Les dépenses correspondantes sont supportées sur l'opération budgétaire d'investissement (OBI) n° 2.0069.3.

4. MAINTENANCE DES VÉHICULES.

La maintenance des véhicules est organisée par les autorités maritimes territoriales.

Les dépenses de maintenance des véhicules sont supportées sur le budget opérationnel de programme (BOP) 17821C (région maritime Atlantique : OBI 352814 ; région maritime Méditerranée : OBI 353814 ; Cherbourg : OBI 354814, Cap-Vert : OBI 350814). Elles sont suivies par les services automobiles engins (SAE).

5. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 286/DEF/EMM/OPL/STN du 3 mars 2000 relative aux tableaux d'allocations particuliers en véhicules d'intervention des groupes de plongeurs démineurs et des groupes d'intervention NEDEX est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le capitaine de vaisseau,
adjoint « soutiens » au sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Éric ABADIE.

ANNEXE.

1. TABLEAU D'ALLOCATION DES VÉHICULES DES GROUPES RÉGIONAUX D'INTERVENTION PLONGEURS.

SIGLE	CODE GENRE	DÉSIGNATION	GPD (6) ATLANTIQUE	GPD MANCHE	GPD MÉDITERRANÉE	GRIP(1) ÎLE LONGUE	TOTAL
VIDEM (2)	27	Véhicule d'intervention déminage	1	1	1	0	3
VIDEP (3)	22	Véhicule d'intervention dépiégeage	1	1	1	1	4
VTINVL (4)	15	Véhicule tout terrain d'intervention légère	1	1	1	0	3
VTCSL (5)	27	Véhicule tout chemin de soutien logistique	1	1	1	0	3
Total véhicules			4	4	4	1	13

2. TABLEAU D'ALLOCATION DES VÉHICULES DES GROUPES RÉGIONAUX D'INTERVENTION DÉPIÉGEAGE.

SIGLE	CODE GENRE	DÉSIGNATION	GRID(7) BREST	GRID TOULON	TOTAL
VIDEM	27	Véhicule d'intervention déminage	1	0	1
VIDEP	22	Véhicule d'intervention dépiégeage	2	1	3
VTINVL	15	Véhicule tout terrain d'intervention légère	0	1	1
Total véhicules			3	2	5

3. TABLEAU D'ALLOCATION DES VÉHICULES DU GROUPE RÉGIONAL D'INTERVENTION NEDEX CAP-VERT.

SIGLE	CODE GENRE	DÉSIGNATION	GRIN(8) CAP-VERT	TOTAL
VIDEP	22	Véhicule d'intervention dépiégeage	1 (*)	1
Total véhicules			1	1
(*) Véhicule comportant les options « aérotransportable » et « climatisation »				

4. TABLEAU D'ALLOCATION DES VÉHICULES DE L'ÉCOLE DE PLONGÉE (9).

SIGLE	CODE GENRE	DÉSIGNATION	ÉCOLE DE PLONGÉE	TOTAL
VIDEM	27	Véhicule d'intervention déminage	2	2
Total véhicules			2	2

-
- (1) Groupe régional d'intervention plongeurs.
 - (2) Véhicule d'intervention déminage.
 - (3) Véhicule d'intervention dépiégeage.
 - (4) Véhicule tout terrain d'intervention légère.
 - (5) Véhicule tout chemin de soutien logistique.
 - (6) Groupe de plongeurs démineurs.
 - (7) Groupe régional d'intervention dépiégeage.
 - (8) Groupe régional d'intervention NEDEX du Cap-Vert.
 - (9) Dans le cadre des interventions sur munitions explosives conventionnelles (instruction de référence).